

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-000332 / 52289354
DUCOMMUN SA, 1024 Ecublens VD
Pose des autocollants publicitaires sur les bus des TL
en dehors des horaires d'exploitation des véhicules
Besoin particulier de consommation
6 H
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)
- 13-000366 / 52155342
Pasta Gala Division de Coop, Société coopérative, 1110 Morges
Conditionnement des pâtes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1
relative à la loi sur le travail (OLT 1)
18 H
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-000310 / 63948240
UBS SA, 1020 Renens VD
Customer Service Center / e-Support (Helpdesk)
Besoin particulier de consommation
12 H, 15 F
01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement)
- 13-000365 / 52155342
Pasta Gala Division de Coop, Société coopérative, 1110 Morges
Fabrication des pâtes, préparation des oeufs
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1
relative à la loi sur le travail (OLT 1)
12 H
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

19 février 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail